

Nous l'avons déjà dit, mais il est peut-être à propos de le répéter à la veille de la rentrée des chambres françaises, il est certain que la prochaine session législative sera le théâtre d'une lutte terrible sur les questions de la liberté d'enseignement et de la liberté d'association. Les sectaires ont juré la mort de l'enseignement libre et des congrégations religieuses. Cela fait partie de leur plan de déchristianisation de la France.

—M. Alfred Rambaud, sénateur et ancien ministre, fort peu clérical, fait des convictions de ses collègues ce tableau, trop joli et trop suggestif pour que nous ne le reproduisions pas :

Parmi les parlementaires qui, à la tribune, fulminent avec le plus de violence contre les congrégations et le clergé, tel a ses enfants dans les écoles congréganistes où lui-même fut élevé ; tel autre, ceint de l'écharpe tricolore, préside la distribution des prix chez les Frères ; tel autre rachète ses virulences de langage en dotant les églises de splendides vitraux, d'orgues, de chemins de croix ; tel autre flétrit le clergé en masse, mais s'entend comme pas un à faire nommer des curés-doyens ou à faire entrevoir des évêchés ; tel autre va à la messe dans ses cantons de la montagne, mais n'y va pas dans ceux de la plaine ; tel autre, membre d'une Ligue pour les enterrements civils, s'empresse à la moindre indisposition, de faire venir le confesseur ; tel autre subventionne, avec une éclectique libéralité, les patronages religieux et les comités anticléricaux ; tel autre qui, à la Chambre, exige impérieusement les laïcisations à outrance, se met en quatre pour les empêcher dans sa commune ; tel autre, tout en inspirant des feuilles ultra-radicales, trouve moyen de glisser dans la *Croix* de son département d'utiles entrefilets.

—Le congrès catholique de Valenciennes a tenu ses assises les 1er et 2 octobre. " Il a été des plus vivants et des plus intéressants, dit la *Vie catholique*. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître." Notons, parmi ceux qui y ont pris part, Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, M. l'abbé Nuyens, de Belgique, M. Thellier de Poncheville, ancien député, M. l'abbé Thellier de Poncheville, M. l'abbé Lemire, député, Mgr Lasne, M. Hoyois, député belge, le R. P. Lemius, etc. Parmi les sujets traités, nous relevons les suivants : les œuvres agricoles belges (le congrès se tenant près de la frontière de Belgique, on s'y est occupé particulièrement des choses de ce pays), les caisses rurales, les corporations, l'action sociale en général, les comités de conciliation et d'arbitrage, l'Association catholique des employés de chemins de fer, la fondation d'un office central des œuvres sociales, les conférences Saint Vincent de Paul, la société de Saint François Regis, les conférences, la presse, les syndicats, les œuvres eucharistiques, le respect du dimanche.